



AU CIMETIÈRE AUSSI
je trie.

ICI, JE DÉPOSE :

LA COMMUNE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHÉ DE VALORISATION ET DE RÉEMPLOI DES DÉCHETS POUR UN CIMETIÈRE PLUS ÉCOLOGIQUE.

Pourquoi trier les déchets de cimetière ?

Actuellement, la plupart des déchets produits au sein du cimetière communal sont jetés dans les bacs d'ordures ménagères. Au-delà d'un coût de collecte et de traitement important pour la collectivité, c'est une perte de ressources car une grande partie de ces déchets (*terreau, pots de fleurs non abimés, fleurs fanées...*) pourrait être réemployée.

Vous retrouverez aux entrées du cimetière :

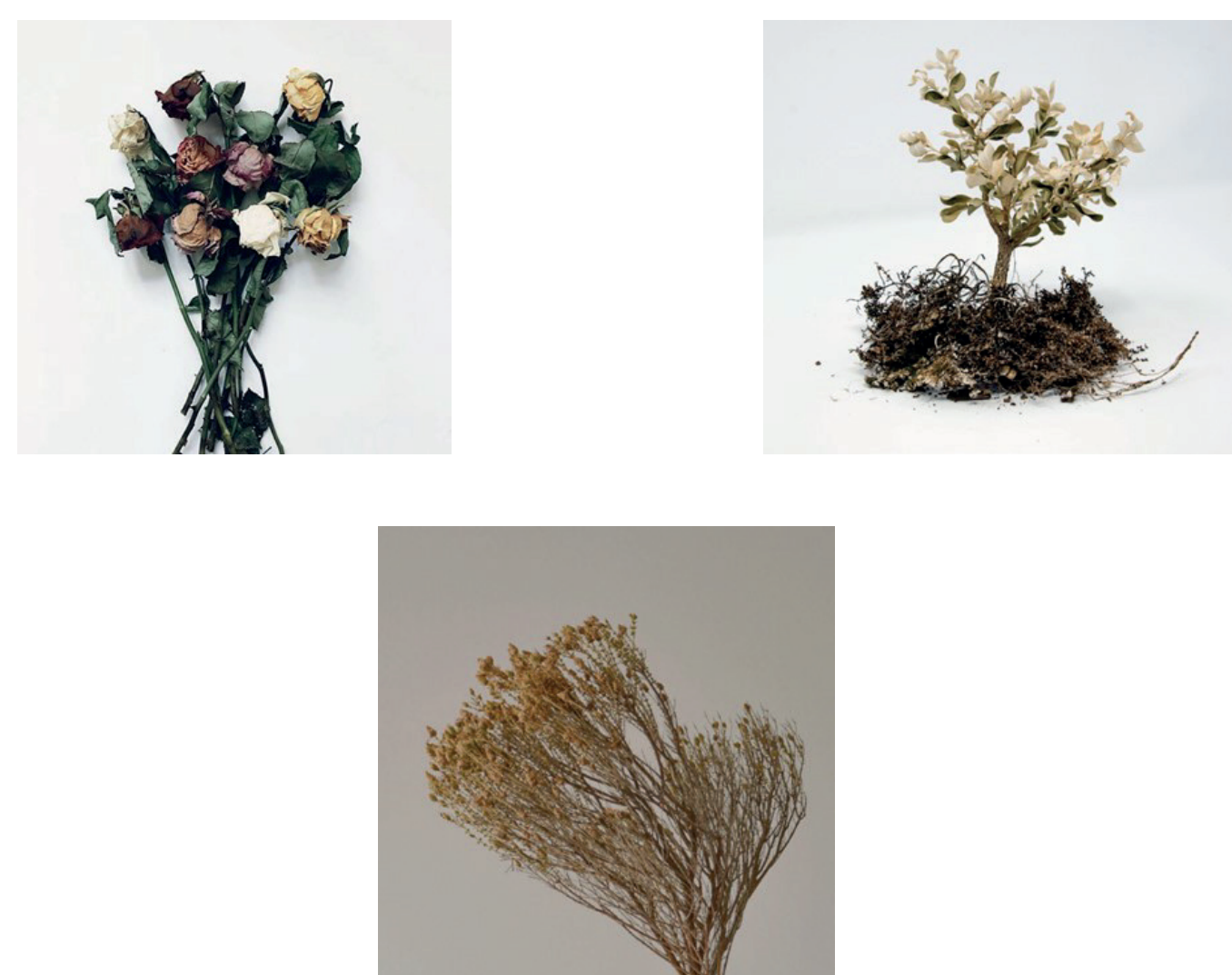
- **des composteurs en bois** pour déposer **les végétaux et le terreau**.
- **des bacs d'ordures ménagères** pour jeter **les déchets NON recyclables** : mousses synthétiques, fleurs artificielles, films transparents...
- **des étagères de récupération** pour déposer **les pots en terre cuite et pots en plastique**, en bon état, pour rempoter vos fleurs et plantes.

**DÉCHETS
NON RECYCLABLES**



EXEMPLES : MOUSSE FLORALE, FLEURS OU DÉCORS EN CÉRAMIQUE, COMPOSITIONS AVEC ORNEMENT

**DÉCHETS COMPOSTABLES
UNIQUEMENT**



EXEMPLES : FLEURS SÉCHÉES (SANS ORNEMENT), PLANTES FANÉES (SANS POT), TERREAU...

**ZONE DE
RÉCUPÉRATION**



LE TRI, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.
Merci pour votre geste

VILLE DE
saintjean